

*Légation de Suisse*  
*en*  
*France.*

37

Paris, le 24 juin 1916

935/14

617

Monsieur le Conseiller fédéral,

Les Délégués pour l'affaire des compensations sont arrivés ce matin par Pontarlier et par Genève avec une heure de retard. Nous n'avons pu conférer que très peu de temps entre nous avant de nous rendre à la séance. J'ai communiqué à ces Messieurs le rapport que j'ai eu l'honneur de vous adresser hier soir pour les mettre au courant de ce que m'avait dit M. Gout. Nous avons examiné s'il convenait de parler nous-mêmes de la note allemande ou de laisser les Français en parler les premiers; finalement, nous avons eu l'impression qu'on ne pouvait pas faire l'autruche et en ignorer l'existence, mais que nous devons rester sur le terrain de la note suisse du 3 avril et de la réponse des Alliés du 19 juin, en donnant à entendre que la note allemande était une *res inter alios acta* qu'il appartenait au Gouvernement fédéral de liquider avec l'Allemagne.

A la séance, j'ai donc rappelé en quelques mots nos demandes du 3 avril, regretté que la réponse des Alliés eût tant tardé et annoncé que nous étions prêts à fournir, dans la mesure du possible, les renseignements statistiques et autres désirés par la réponse des Alliés.

M. Gout a répondu que les Alliés n'avaient jamais reconnu le principe des compensations auxquelles

Au Département politique suisse  
Division des Affaires étrangères

BERNE

Dodis





ne peuvent donc adresser de reproches à la Suisse, puisque c'est elle qui, par mesure autonome, a rendu plus efficace le contrôle. Quant aux statistiques, il a annoncé la remise de nos tabelles des Douanes pour 1915 et le premier trimestre 1916, en offrant de discuter en détail chacun des points sur les questions qui nous seraient posées; il a fait observer qu'il n'avait pas apporté de mémoire répondant en bloc aux questions posées par les Alliés dans la note du 19 juin et qu'il se réservait de répondre verbalement aux demandes d'explications qui seraient formulées.

M. Gout a alors proposé d'ajourner la Commission à jeudi prochain dans l'après-midi. D'ici là, des réunions intimes auraient lieu entre les statisticiens respectifs, au cours desquelles des explications de détail seraient demandées et fournies. Il a été convenu que du côté des Alliés l'Amiral Amey (France) M. Craigie (Angleterre) et un douanier italien prendraient part aux travaux. Nous désignerons cet après-midi les membres de la Délégation suisse qui se rendront à la sous-commission.

Le Directeur général des Gabelles d'Italie, M. Luciulli, partira ce soir pour Rome et a déclaré qu'il se ferait remplacer par son Directeur adjoint, avec lequel il conférera en lui rendant compte de la séance d'aujourd'hui, de façon à ce que celui-ci ait besoin, le moins possible, d'instructions. C'est pour lui permettre d'avoir cet entretien et d'arriver à Paris pour jeudi matin qu'il a demandé la fixation de la Conférence plénière à jeudi après-midi 29 juin; il a donné l'assurance qu'en ce qui concernait l'Italie il ferait tout son possible pour faciliter la tâche de la Suisse.

Nous nous réunissons entre Suisses à 3 heures 1/2 pour travailler en commun.



En résumé, il me semble qu'on cherchera à nous accorder en détail ce qu'on pourra, mais il est désirable, à mon avis, que vous vous montriez ferme vis-à-vis de l'Allemagne, notamment sur la question du charbon; cela facilitera notre tâche ici et je crois que l'Allemagne aurait beaucoup à perdre, aussi bien dans notre opinion publique suisse, que par répercussion sur nos négociations ici en persistant à considérer le charbon comme un article d'échange et de compensation. Je vous indique cela comme mon opinion personnelle, car je n'en ai pas conféré avec tous les membres de la Délégation; ils ont cependant tous été d'accord, ce matin, que nous devions nous tenir sur le terrain strictement suisse et répudier complètement vis-à-vis des Alliés l'apparence de céder à une pression allemande; je pense donc que les Délégués sont d'accord avec moi.

J'ai tenu à vous envoyer rapidement ces lignes pour vous tenir au courant de mes impressions personnelles. Je vais maintenant à la réunion des Délégués suisses.

-----

Auriez-vous la bonté de m'envoyer d'urgence la copie d'une note verbale du 17 juillet 1915 qui vous a été adressée par les Gouvernements alliés et qui est visée dans la première phrase de votre note verbale aux Alliés du 22 septembre 1915. Je ne crois pas avoir jamais reçu copie de cette note.

Si il y a eu d'autres notes échangées à cette époque, je serais heureux d'en recevoir aussi copie.

Agréez, Monsieur le Conseiller fédéral,



*l'assurance de ma haute considération.*

*Le Ministre de Suisse*